

## BPJEPS rugby à XV

### Composantes de la formation :

Les quatre unités capitalisables communes à toutes les spécialités :

UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;

UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ;

UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ;

UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure.

Les cinq unités capitalisables génériques de la spécialité « Rugby à XV » :

UC 5 : Etre capable de préparer une animation en rugby ;

UC 6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation en rugby ;

UC 7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités en rugby ;

UC 8 : EC de conduire une action éducative en rugby ;

UC 9 : EC de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation sportive en rugby ;

Une unité capitalisable d'adaptation ;

UC 10 : visant l'adaptation de la formation au secteur professionnel et à l'emploi.

Plus d'infos : <http://www.mcp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=22352>



### Calendrier des formations :

Site du Ministère : <http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/decouvrir-nos-offres-de-formations/Calendrier-des-formations-11067/article/Calendrier-des-formations>

### Prérogatives du diplomes :

INTITULÉ DU DIPLOME	CONDITIONS D'EXERCICE
BPJEPS, spécialité « rugby à XV ».	Encadrement, enseignement et animation d'activités de découverte, de loisir et d'initiation. Conduite de cycles d'apprentissage jusqu'aux premiers niveaux de compétition en rugby à XV.

Pour plus de renseignements, contactez l'association Profession Sport & Loisirs la plus proche de chez vous.